

AVEC VOTRE EXPERT-COMPTABLE VOTRE PARCOURS DE LA RÉUSSITE

La création d'entreprise est un parcours passionnant mais souvent complexe et toujours décisif pour votre avenir. Chaque étape suscite de nouvelles questions :

- mon projet est-il viable ?
- comment réunir les fonds indispensables ?
- quel statut choisir ?
- quelles sont les démarches à accomplir ?
- quelle organisation adopter ?

L'**expert-comptable** vous apporte à chaque étape un soutien sur mesure, anticipe les difficultés et vous propose les meilleures solutions. ainsi libéré des contraintes administratives, vous pourrez consacrer toute votre énergie au développement de votre entreprise.

VOTRE EXPERT-COMPTABLE S'ENGAGE À :

- Examiner avec vous, dans la confidentialité la plus totale, votre projet d'entreprise.
- Définir dans une lettre de mission le contenu, le coût des prestations, la périodicité et les délais d'intervention.
- Vous apporter un appui critique et constructif sur l'ensemble de votre projet.

Des atouts reconnus

- Compétence et disponibilité
- Formation pluridisciplinaire
- Indépendance, secret professionnel et respect d'une déontologie rigoureuse

Des forces démontrées

- Accompagnement dans la durée
- Sécurité dans vos démarches
- Vision à long terme

Des outils et des réseaux efficaces

- Une base de références sur la création d'entreprise
- Des progiciels de simulation
- De solides relations avec les différents organismes publics et privés



Venez rencontrer un expert-comptable dans un des 20 000 bureaux répartis sur le territoire national.



Connectez-vous sur notre site internet www.experts-comptables.fr et choisissez votre expert-comptable dans l'annuaire des membres de l'Ordre.

CRÉATION_D'ENTREPRISE

AVEC VOTRE EXPERT-COMPTABLE
OPTIMISEZ VOTRE PROJET
RÉUSSISSEZ VOTRE PARCOURS !



PRISE DE CONNAISSANCE DU PROJET

Accueil, écoute, ouverture... Lors de votre premier entretien, l'**expert-comptable** mesure avec vous les points forts et les points faibles de votre projet, il vous donne un avis professionnel et indépendant sur l'opportunité de poursuivre votre démarche. Ensuite à vous de décider.

LE "BUSINESS PLAN"

C'est le fil rouge de votre parcours. Il démontre la viabilité du projet et trace votre route pour les années à venir. L'**expert-comptable** vous aide à définir vos besoins financiers et établit les comptes prévisionnels : résultat, budget d'exploitation, plan de trésorerie... seuil de rentabilité. Des indicateurs qui vous aideront à prendre de l'avance sur vos concurrents.

LE CHOIX D'UN STATUT

Certaines décisions ne se prennent pas à la légère, elles engagent votre avenir professionnel et personnel. L'**expert-comptable** vous permet d'optimiser votre situation en vous guidant dans le choix de votre statut juridique, fiscal et social.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

Définir la meilleure organisation permettant une gestion efficace, là est l'enjeu. Comment organiser les tâches administratives et comptables ? A-t-on intérêt à déléguer tout ou partie ? C'est le domaine d'excellence de l'**expert-comptable**. Il vous propose une solution sur mesure.

LES OBLIGATIONS SOCIALES

Étudier les conventions collectives, aider à la rédaction des contrats de travail, effectuer les déclarations sociales et les bulletins de paie, préparer les ordres de virement... L'**expert-comptable** vous décharge de toute la gestion sociale de vos collaborateurs.

L'ANALYSE DES PREMIERS MOIS D'ACTIVITÉ

Comparer la réalité aux prévisions : une analyse à réaliser avec votre **expert-comptable** pour pallier les faiblesses constatées et mieux exploiter les potentiels.

L'ANALYSE DE LA FAISABILITÉ

Quel que soit le domaine d'activité, il est important de s'assurer que l'entreprise envisagée générera un chiffre d'affaires suffisant pour une activité rentable et pérenne. L'**expert-comptable** étudiera avec vous votre clientèle, votre concurrence, vos fournisseurs, votre zone de chalandise et vos prescripteurs afin d'estimer votre chiffre d'affaires potentiel.

LA RECHERCHE DES FINANCEMENTS ET DES PARTENAIRES

C'est le nerf de la guerre, il faut donc être précis et professionnel. Définissez votre besoin de financement avec votre **expert-comptable** et demandez-lui de vous assister dans les négociations avec les différents partenaires financiers.

L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

Pour exister officiellement, il faut procéder aux déclarations et enregistrements nécessaires. Encore du temps à passer... Votre **expert-comptable** vous libère de ces contraintes administratives.

LA MISE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION

La création de tableaux de bord pertinents est souvent la clé de pérennisation d'une entreprise. L'**expert-comptable**, votre partenaire conseil surveille l'activité, décèle les défaillances éventuelles et vous propose les solutions adaptées.

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

Tenir la comptabilité, établir les états financiers et les déclarations fiscales en respectant la législation, cela ne s'improvise pas ! Gagnez temps et argent en déléguant toutes ces tâches fastidieuses à votre **expert-comptable**.

